

## CONTENU

Ce cours obligatoire consiste en une révision méthodique de la grammaire française. Il doit amener les étudiants et les étudiantes à maîtriser les catégories morphologiques et syntaxiques du français ainsi que les normes de leur usage. À cette fin, nous recourons à des explications théoriques et à des exemples. Vous serez aussi appelés à appliquer la matière par des exercices et des analyses grammaticales de texte.

## BIBLIOGRAPHIE

- THÉORET, Michel et André MAREUIL avec la collaboration de Michel BÉLANGER, *Grammaire du français actuel pour les niveaux collégial et universitaire*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1991, xviii/557 p.

Cahier d'exercices préparé par les professeurs et les professeures du Département des littératures de langue française, disponible à la Librairie de l'Université de Montréal.

**N. B.** Pour l'été 2022, vous ne devrez acheter **ni la grammaire ni le cahier d'exercices**. Des fichiers seront déposés sur Studium chaque semaine.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Examen partiel : 20 % (29 mai)
- Examen final : 30 % (21 juin)
- Exercices hebdomadaires (au nombre de huit) : 50 %

## APERÇU DU PROGRAMME

### *Séance 1 : 1<sup>er</sup> mai*

Introduction générale  
Les instruments de travail  
Le vocabulaire de la grammaire

### *Séance 2 : 3 mai*

Le nom et ses principales fonctions  
Sujet, C.O.I., C.O.D., C.C, apposition, apostrophe

### *Séance 3 : 8 mai*

L'adjectif et ses fonctions : l'attribut, l'épithète et l'épithète détachée  
L'attribut assumé par des mots d'autres natures

### *Séance 4 : 10 mai*

Les déterminants  
Les pronoms

*Séance 5 : 15 mai*

Les conjonctions de coordination  
Les prépositions et les groupes prépositionnels

*Séance 6 : 17 mai*

Les participes passés  
La négation  
La mise en relief

**22 mai congé férié : aucune séance**

*Séance 7 : 24 mai*

Les phrases déclaratives et impératives  
L'interrogation et l'exclamation  
L'adverbe

*Séance 8 : 29 mai*

**EXAMEN PARTIEL**

*Séance 9 : 31 mai*

La phrase complexe  
Les relatives

*Séance 10 : 5 juin*

Les complétives  
Les circonstancielles  
Les corrélatives

*Séance 11 : 7 juin*

Le verbe  
Les auxiliaires  
La voix passive  
Les verbes pronominaux  
La construction impersonnelle  
Les temps et les modes  
La concordance des temps

*Séance 12 : 12 juin*

L'infinitif et le participe

*Séance 13 : 14 juin*

Analyse approfondie des propositions  
Le verbe (suite)

*Séance 14 : 19 juin*

Révision

*Séance 15 : 21 juin*

## EXAMEN FINAL

### PLAGIAT

Le **plagiat** est l'acte de faire passer pour siens les textes ou les idées d'autrui, volontairement ou non. La **fraude** est un acte de tromperie accompli dans le but d'obtenir un avantage personnel, parfois au détriment des autres.

Notez bien : Conformément aux règlements de l'Université de Montréal, constitue une infraction le fait pour un étudiant ou une étudiante de commettre une fraude ou, intentionnellement, par insouciance ou négligence, tout plagiat ou copiage ainsi que :

- a) toute **tentative** de commettre ces actes;
- b) toute **participation** à ces actes;
- c) toute **incitation** à commettre ces actes;
- d) tout **complot** avec d'autres personnes en vue de commettre ces actes, même s'il n'est pas commis ou s'il l'est par une seule des personnes ayant participé au complot.

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/definitions-generales/>

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site internet suivant :

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>